

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 Suisse... Fr. 1 50 4 — 7 — 13 —
 Etranger... 2 80 7 — 13 50 25 —

Abonnement par la poste 30 cent. en plus.
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse...	20 »	ou
L'Étranger...	25 »	son espace.
Réclames...	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Chute de Bucarest. M. Lloyd-George est chargé de former le nouveau ministère britannique.

La capitale de la Roumanie est tombée, hier, au pouvoir de Mackensen. Au nord de Bucarest, les troupes austro-allemandes s'avancant de Targovista ont franchi la Jalomitza et la Prahova et ont atteint Ploesti. Les forces roumaines qui barraient la vallée de la Prahova, dans les montagnes, au débouché du col de Prédéal, averties du danger qu'elles couraient de se voir couper la route de la plaine, ont évacué leurs positions de Sinaia; cette localité, où est la résidence d'été de la famille royale de Roumanie, a été occupée par les troupes de Falkenhayn. Celles-ci sont en train, à cette heure, de descendre la vallée pour venir effectuer à Ploesti leur jonction avec les corps venus de l'ouest. Au sud de Bucarest, il n'y a plus de troupes roumaines en deçà de l'Argesch. Enfin, le détachement d'Orsova, qui erre en Valachie occidentale, essayant de dépister l'ennemi, a été rejoint sur l'Oltu et s'est appauvri de nouveau d'une partie de son effectif.

La chute de Bucarest clôt tragiquement la première et foudroyante phase de la campagne de Roumanie. Il n'y a que trois mois que les Roumains sont en guerre. On se souvient du coup de théâtre de leur intervention, annoncée le 27 août au soir par la déclaration de guerre à l'Autriche, suivie la même nuit de l'invasion de la Transylvanie. Les débuts furent brillants; l'Autriche fut surprise par cette agression inopinée, qui se produisit peu de temps après que la Roumanie venait de passer avec les puissances centrales des accords économiques qu'on avait interprétés comme un gage de paix; les faibles détachements qui gardaient la frontière transylvanienne furent promptement réduits à l'impuissance ou eurent juste le temps de se replier. Bientôt les Roumains débouchèrent par tous les passages alpestres dans les bassins de la Maros et de l'Oltu, de la Strell et de la Cerna, près d'Orsova. Kronstadt tombait en leur pouvoir presque sans coup férir; Hermannstadt les voyait arriver jusqu'à ses faubourgs.

Mais, pendant que les Roumains s'avançaient, étonnés de la facilité de leurs succès, vers le cœur de la Transylvanie, la riposte arrivait du côté où ils ne l'attendaient pas. La Roumanie s'était flattée que la Bulgarie ne se porterait pas au secours de l'Autriche. Peut-être même espérait-elle que l'Allemagne, à laquelle elle s'était gardée de déclarer la guerre, ne préterait pas à son alliée une aide effective et que, comme l'Italie, la Roumanie n'aurait devant elle que les soldats de François-Joseph. Ces calculs furent cruellement déçus. Pendant que la Roumanie croyait encore à l'abstention bulgare, Mackensen formait une armée allemande, bulgare et turque, sur le Danube, et, le 2 septembre, il envahissait la Dobroudja. Les corps se suivirent avec la rapidité de l'éclair; le 6 septembre, Turtukai était pris et trente mille Roumains faits prisonniers; le 9, Silistrie tombait; le 15, l'armée roumaine qui s'était jetée dans la Dobroudja pour arrêter Mackensen reculait au nord de Dobric.

Cette puissante diversion désarma l'état-major roumain, qui ne s'est jamais ressaisi depuis lors. Pendant ce temps, l'ancien chef de l'état-major allemand, Falkenhayn, avait rassemblé une armée en Transylvanie et préparé le plan de la contre-offensive austro-allemande. Celle-ci s'ouvrit vers la mi-septembre. Le 26, la bataille de Hermannstadt s'engageait; elle fut fatale aux Roumains et sonna le glas de leurs espoirs de conquête. Depuis ce moment, les revers ont succédé aux revers.

Il est probable que l'état-major roumain va ramener son armée jusqu'au seuil de la Moldavie; on ne voit pas qu'il ait chance de résister encore en Valachie.

Lundi, la colonie française a évacué Athènes pour le Pirée, où elle est sous la protection de l'escadre franco-anglaise. Le séjour de la capitale grecque n'est plus sûr pour les civils des nations de l'Entente. Du fait des événements de Roumanie, le parti des résér-

vistes a complètement le haut du pavé; il empêche les journaux vénizélistes de paraître et il fait la chasse aux partisans des Alliés, en attendant d'oser la faire directement à ceux-ci.

La Chambre française a continué ses séances secrètes, et rien ne transpire des décisions qui en sortiront, en dehors de ce que nous avons fait pressentir: remplacement d'un ou de deux ministres, spécialement du général Roques, ministre de la guerre.

Aujourd'hui, après midi, la Chambre, réunie en dernière séance du comité secret, préparera l'ordre du jour, qui sera proposé demain vendredi en séance publique.

M. Asquith n'a pas voulu accepter que les ministres anglais, et surtout leur chef, fussent éliminés du conseil suprême de la guerre et il a persisté dans sa démission. Il se rendait aussi compte que la confiance que la nation avait mise en lui avait singulièrement baissé, et ceci est la raison principale de sa détermination.

George V, jugeant très fort le courant de l'opinion publique qui condamnait la politique extérieure du cabinet libéral comme trop molle, n'a pas fait des instances extrêmes pour que M. Asquith consentît à rester, et il a appelé M. Bonar Law, chef du parti conservateur ou unioniste, afin de lui confier la formation du ministère.

M. Bonar Law, sachant bien que le moteur d'une politique d'action énergique était M. Lloyd-George, s'est récusé et a indiqué au souverain de mettre aux affaires M. Lloyd-George, ministre de la guerre. Celui-ci a donc été mandé par le roi et il est probable qu'il acceptera la mission de former le cabinet.

La collaboration du chef du parti radical avec les conservateurs surprendra les hommes qui aiment le respect des cadres traditionnels; mais, aujourd'hui, en Angleterre, c'est le salut du pays qui domine tout, et M. Lloyd-George est jugé par les plus conservateurs des Anglais comme l'homme nécessaire pour le réaliser.

Pour une fois, les grands journaux libéraux italiens ne sont pas trop mécontents de l'allocation que le Pape a prononcée dans le Consistoire secret. Il leur plaît de mettre des noms là où Benoît XV a parlé d'une façon générale, condamnant et reprouvant l'indigne traitement que subissent ici et là les choses sacrées et les ministres du culte, les déportations de citoyens pacifiques, le bombardement de villes ouvertes, les horreurs qui se commettent partout, sur terre et sur mer.

La Tribuna fait remarquer que, si le Pape a condamné et déploré les injustices, quels que soient ceux qui les commettent, il n'en est pas moins évident que les expressions précises et concrètes qu'il a employées sont une condamnation formelle des méthodes de guerre d'une des parties belligérantes.

Le Giornale d'Italia écrit, avec encore plus de justesse, que le Pape a parlé de la guerre d'une façon tout à fait impartiale. On pourrait ici faire remarquer qu'au journal libéral de Rome que Benoît XV est resté fidèle à lui-même; il n'a pas parlé autrement que dans les actes solennels où il a eu déjà l'occasion de flétrir les violations du droit des gens. Quoi qu'il en soit, le Giornale est content cette fois du Pape; l'expression « quels que soient ceux qui les commettent », est bien à sa place, dit-il, dans un document solennel adressé au monde entier; elle donne à l'allocation du Pape le caractère « apostolique » qui lui convient.

On aura remarqué dans les déclarations du Pape une allusion évidente à la façon injuste dont ont été traités, en Galicie et en Belgique, certains « ministres du culte élevés en dignité ecclésiastique ».

Dans son allocution, le Pape n'a pas fait

la moindre allusion aux injures adressées à son auguste personne par le fameux ministre Bissolati dans son non moins fameux discours de Bologne. On s'attendait, en Italie, à un mot de protestation de la part du Pape, d'autant plus que, en d'autres circonstances, certains hommes d'Etat italiens lui en avaient encore donné l'occasion. Les journaux catholiques voient dans le silence du Pape une nouvelle preuve de bienveillance pour l'Italie, à laquelle il a épargné, en se taisant, de nouveaux sujets de malaise et de trouble intérieur.

Demain, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, la Liberté ne paraîtra pas.

Immaculée Conception

Marie est Immaculée: Marie a été conçue sans péché, Marie a été miraculeusement exemptée de la tache originelle. Seule entre tous les enfants d'Adam, elle a eu le privilège d'avoir été dès le premier moment de son existence, remplie de la grâce divine; toute pure, toute blanche, toute lumineuse d'être éclairée par la Lumière éternelle. Seule, elle domine cette mer de ténébreux et d'iniquités où la faute d'Adam plonge la race humaine; et c'est d'elle, comme de ces hauts sommets neigeux qu'illumine d'abord le soleil, que la clarté d'en haut est descendue sur nous. Tenons avec amour nos yeux levés vers elle.

Avant tous les temps, Dieu l'avait choisie. De toute éternité, elle était conçue en Lui vierge immaculée. L'Eglise lui applique avec raison les paroles des Saints Livres par lesquelles est célébrée la Sagesse éternelle: Les abîmes n'étaient pas encore et déjà j'étais conçue. Les sources n'avaient pas encore jailli; les montagnes n'étaient pas encore dressées sur leur large base; j'étais née avant les collines.

Quand j'ai préparé les cieux, j'étais là... quand il posait les fondements de la terre, j'étais avec lui, composant toutes choses.

Ainsi peut-on l'entendre en un sens très juste de la Vierge Marie; car elle n'était pas seulement présente à l'Intelligence divine, comme tout ce qui doit exister, mais, tout étant ordonné ici-bas en vue de l'Incarnation, la Vierge Immaculée a, dans la pensée de Dieu, logiquement précédé toute autre créature. Et l'on peut dire qu'elle précède vraiment avec Dieu ou plutôt en Lui — avec son divin Fils — à la création du monde lui-même.

Ne comprend-on pas mieux à la considérer ainsi, conçue la première avec Jésus dans la Pensée divine, comment elle ne pouvait qu'être conçue sans tache, toute pure, toute sainte, quand l'heure viendrait pour elle d'apparaître en ce monde.

Dans le plan divin, elle n'est point fille d'Adam et d'Eve, elle les précède. Comment donc le péché de ceux-ci aurait-il pu l'atteindre? Au contraire, c'est elle qui écrasera la tête du serpent qui les a mordus; c'est par elle que leur sera donné le Rédempteur qui les délivrera eux et toute leur postérité de la Mort éternelle.

Elle fut conçue, elle naquit, elle vécut immaculée sur la terre, comme elle avait été conçue immaculée dans la Pensée divine. Et Dieu put arrêter avec complaisance son regard sur un front lumineux parmi tous les fronts obscurs et souillés des enfants de l'homme. Le Verbe se fit chair et habita parmi nous. Et une nouvelle race fut créée dont la Vierge Marie, Nouvelle Eve, est la Mère, la race des enfants de Dieu régénérés par le Sang de l'Agneau. Chantons la Vierge Immaculée, mère de notre Rédempteur et notre Mère à tous, en l'ordre de la grâce.

Répétons avec amour toutes ces paroles des Saints Livres par lesquelles l'Eglise s'efforce en vain d'exprimer sa beauté: Tu es toute belle, et il n'y a point de tache en toi... Comme un lis entre les épines, ainsi ma bien-aimée parmi les filles d'Israël... Ton vêtement est blanc comme la neige, et ton visage brille comme le soleil!

Exaltons-nous saintement à contempler cette beauté céleste, ce miroir très pur en qui la justice de Dieu se reflète sans ombre, cette source limpide de la terre où le ciel se mire tout entier. Que nos âmes se purifient à réfléchir en elles cette pureté sans tache; que nos cœurs s'échauffent sous le doux rayonnement de son amour maternel! Et prions lui que nous l'aimons vraiment, en nous efforçant chaque jour de reproduire en nous ses sublimes vertus. Elle n'est pas seulement notre idéal et notre modèle, l'exemplaire parfait de toutes les perfections auxquelles doit aspirer notre âme, elle est la Vierge puissante et toute bonne, notre protectrice, notre secours, notre refuge; son regard vigilant est toujours sur nous, et ses mains pures, suaves et toutes rouissantes de grâce, toujours tendues vers notre faiblesse pour nous aider, nous soutenir et nous porter, maternellement, à son divin Fils. — Entrainez-nous, Vierge Immaculée; nous courrons au parfum de vos suaves vertus. — H. P.

ENCORE UN CRI D'ALARME!

Un peuple meurt de faim

La guerre actuelle a frappé l'humanité de calamités sans nombre et de souffrances indescriptibles. Certains pays, toutefois, à cause de leur situation géographique, en ont été accablés plus que d'autres, sans avoir ni la force de s'y opposer, ni les moyens d'en atténuer les ravages.

La Syrie est au nombre de ces pays infortunés.

Les nouvelles que l'on en reçoit font saigner le cœur. Depuis deux ans, la famine, avec toutes ses horreurs, plane sur ces contrées éloignées du théâtre des hostilités et, par conséquent, oubliées et délaissées. Nulle voix autorisée ne s'est jusqu'à présent élevée en leur faveur, parce que ces régions sont depuis des siècles sous le joug turc, qu'elles n'ont aucune organisation pour les appuyer à l'étranger et qu'elles forment aujourd'hui comme une immense prison où rien ne pénètre et d'où nul ne peut sortir.

L'extermination des malheureux habitants semble être souhaitée systématiquement cruelle. Mieux vaut mille fois périr sur les champs de bataille que d'endurer l'agonie lente, horrible de la mort par la famine.

Le gouvernement turc a tout enlevé en Syrie: bœufs, moutons, chèvres, chevaux, denrées, légumes, fruits, etc. Tout a été réquisitionné pour l'armée.

L'ouvrier et le labourer chôment; les marchands ont fermé leur boutique; les gens se traînent sans force à la recherche de quelques herbes ou racines d'arbres pour s'en nourrir. De nombreux vieillards, femmes et enfants, quittent leurs maisons vides et leurs champs ravagés, succombent d'inanition le long des routes.

Des mères sont mortes de faim, en serrant leurs enfants en bas âge sur leurs poitrines.

Des hommes, pour satisfaire leur faim, arrachent les racines des plantes sauvages épargnées par les sauterelles.

Les riches eux-mêmes achètent au poids de l'or un horrible produit, qui passe pour de la farine de blé et qui n'est qu'une affreuse mouture de orge, de lupin et de vesces poires. De telle sorte que ceux qui ne meurent pas de faim succombent aux suites de cette mauvaise alimentation.

On évalue le nombre des victimes à plus d'un tiers de la population; dans certaines contrées, des villages entiers sont devenus déserts.

Vivant au milieu de leurs riches campagnes et de leurs verdoyants coteaux, les Suisses se figurent difficilement une telle calamité. Qu'ils songent à l'aridité de ces pays incultes, éprouvés par un été de six longs mois de sécheresse absolue, pendant lesquels un soleil ardent brûle jusqu'à la racine de toute végétation, et ils comprendront alors l'affreuse situation de ce pauvre pays, à l'époque où le blocus maritime ferme son unique voie de ravitaillement.

Voici ce qu'un Américain, revenu de Syrie, écrivait, il y a quelques semaines, à un journal de New-York:

« Lorsque je passai dans les rues de Beyrouth, je vis les enfants, les femmes et les hommes baissés, ramassant dans la boue les écorces de pastèques et d'oranges pour s'en nourrir. Personnellement, j'ai vu de la terre et des écorces d'arbre dans l'estomac de personnes opérées dans un hôpital de Beyrouth.

« On évalue à 150,000 le nombre de ceux qui, pendant le mois de juin seulement, sont morts de faim... L'autorité militaire turque a mis la main sur tout, même sur les raisins, les figues et les olives. Les maladies font des ravages terribles, et il n'y a pas de médicaments, et pas de médecins...

« Chaque village du Liban est tenu d'offrir dix soldats, premier pas vers l'enrôlement de ceux qui restent. De nombreux notables, chrétiens et musulmans, ont été pendus ou crucifiés... La Turquie veut exterminer les Syriens plus complètement que les Arméniens...

« Le sort malheureux de ces saintes terres bibliques, berceau de nos croyances religieuses et de notre civilisation, ne peut laisser les Suisses indifférents. Seuls, les secours des pays neutres pourront arracher à une mort certaine ce qui reste de ces populations malheureuses. Mais il faut faire vite. Dans quelques mois, dans quelques semaines peut-être, il serait trop tard: la Syrie ne serait plus qu'un immense cimetière d'innocents...

C'est pour arracher à la mort tant de pauvres gens qu'a été formé, à Fribourg, le Comité de secours pour les victimes de la famine en Syrie. Le Comité est placé sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur Placide Colliard, évêque de Lausanne et Genève.

Il poursuit un but essentiellement humanitaire: secourir et distinguer les victimes de la famine au Liban et en Syrie. Le Comité fait appel à la compassion de tous les Suisses, qui demeurent en paix, à l'abri de la famine et des horreurs de la guerre; il leur

demande de donner un peu de leur superflu à ceux qui meurent de faim, de maladie et de misère.

Le Comité fait appel, en un mot, à toutes les âmes généreuses; il les invite à collaborer, par leurs dons, si modestes soient-ils, à une œuvre essentiellement charitable, n'ayant d'autre but que de sauver des milliers de familles éplorées, dépourvues de ressources et décimées par la plus atroce des morts. Il espère fermement que son appel sera entendu.

Adresser les dons en espèces à la Chancellerie de l'Evêché, à Fribourg (Suisse), ou les verser à la souscription ouverte par la Liberté, avenue de Pérolles.

AU CONSEIL DES ETATS

A travers le budget

Berne, 6 décembre.

En attendant de jeter le filet qui prendra dans ses mailles la masse des contribuables, le fisc fédéral pêche à la ligne. Après les relèvements de diverses taxes qui produisent déjà leurs effets, nous avons vu les classes aisées verser généreusement leur obole dans la scèble de l'impôt de guerre. Maintenant ce sont les bénéficiaires de la guerre qui vont être appelés à offrir sur l'autel de la patrie les gains dont ils se sont subitement enrichis. On leur prendra le quart de ces bénéfices surnuméraires, réalisés grâce à une catastrophe qui ruine tant d'autres gens.

L'impôt sur les bénéfices de guerre a provoqué cependant quelques objections de la part de M. Winger. L'éminent représentant de Lucerne croit devoir faire remarquer que certaines industries ont fait de mauvaises affaires avant d'en faire de bonnes et que peut-être, après la guerre, elles connaîtront les années maigres. Va-t-on les rançonner pour leurs bénéfices passagers?

M. Motta s'empresse de tranquilliser M. Winger: Le taux de 25 % n'est pas exagéré. L'Angleterre est allée jusqu'à 75 %. Si des cas spéciaux se produisent, qui méritent d'être pris en considération, on accordera les atténuations convenables. Une disposition de l'arrêté prévoit, d'ailleurs, le calcul des moyennes et permet de tenir compte des pertes antérieures et des risques futurs.

Dans la séance de ce jour, l'examen détaillé des diverses rubriques du budget a donné lieu à quelques observations et même à une discussion assez mouvementée.

A propos des crédits pour la Bibliothèque nationale, M. Python a demandé des explications au chef du Département de l'Intérieur sur l'absence d'une allocation pour subsides aux bibliothèques publiques. M. Calonder a fourni aussitôt le renseignement demandé. Des demandes de subventions n'étant pas encore parvenues au Département de l'Intérieur, on n'a rien pu inscrire au budget. Mais si ces demandes se produisent, on pourra leur faire droit par la voie des crédits supplémentaires.

Un premier conflit s'est déchaîné entre la commission et le chef du département de l'Intérieur à propos du crédit extraordinaire de 5000 francs en faveur de la station centrale d'essais forestiers. La suppression de ce crédit a été votée par 18 voix contre 13, conformément à la proposition de la commission, justifiée par M. Wyrsch (Nidwald), rapporteur pour ce département.

Les crédits pour la conservation des monuments historiques et, en général, le rapport de M. Wyrsch sur la section des beaux-arts ont donné le signal d'une lutte assez vive. Sans vouloir rogner le crédit pour le salon fédéral des beaux-arts qui s'ouvrira, l'an prochain, à Zurich, la commission a fait quelques réserves, que M. Wyrsch a exprimées en termes modérés. En revanche, la commission a proposé nettement la suppression de 4000 francs dans le crédit de 70,472 francs inscrit au budget pour la conservation des monuments historiques. Ici M. Düring, président de la commission, a jeté dans la balance tout le poids de son autorité.

Comme l'avait exposé M. Wyrsch, la réduction proposée portait sur quatre rubriques intéressantes tout particulièrement l'activité de la commission des monuments historiques, soit: 1° Les publications de la commission; 2° L'inspection; 3° Les séances et expertises de la commission; 4° Les honoraires de gestion du président. Ces rubriques représentaient une dépense globale de 9000 francs. La commission a estimé qu'il y avait là excès de luxe administratif; selon elle, une somme de 4000 francs suffit, sans quoi ce serait introduire par la voie du budget une nouvelle fonction.

Contre cette offensive, M. Calonder a fait une belle défense. Rappelant le texte de l'arrêté de 1887, il a insisté sur le fait que le Conseil fédéral n'a pas tenu d'inscrire au budget le détail des subsides, c'est-à-dire de spécifier l'emploi du crédit total. Il envisage donc la proposition de la commission comme illégale. Elle peut sans doute proposer une réduction, mais qui doit porter sur l'ensemble du crédit et non pas sur des rubriques spéciales. Ce principe sauvé, M. Calonder montre, par

des détails précis, que la commission des monuments historiques et son président, M. le Dr Zemp, méritent, pour leur labeur intense, les modestes indemnités indiquées dans l'exposé des motifs qui accompagne le budget.

La-dessus, M. Düring renonce à la spécification et propose de faire porter la réduction de 4000 francs sur l'ensemble des crédits.

Un autre membre de la commission, M. le Dr Petavel, va plus loin. Il avait admis d'abord la réduction dans la pensée de mettre le hola à un abus administratif, mais dès qu'il s'agit d'amincir la protection des monuments historiques, il n'est plus dans le complet, et il se retire.

M. de Meuron, lui, s'occupe plutôt de l'exposition fédérale des beaux-arts et il approuve fort l'initiative de la commission des beaux-arts, qui a décidé d'adjoindre à cette exposition une section des arts décoratifs.

Mais voici le Spartiate de Glaris, M. Legler, qui fonce à la fois sur le salon des beaux-arts et sur les crédits pour la commission des monuments historiques.

Alors intervient M. de Montlach, qui, sans blâmer Sparte, trouve convenable, pour une république bien ordonnée, d'avoir aussi des Athéniens. Le député de Fribourg admet cette Suisse qui, malgré la formidable tempête grondant à toutes ses frontières, trouve encore le temps et les moyens de cultiver les arts de la paix.

Après réplique de M. Düring, on passe au vote. La suppression de 4000 francs est ratifiée, par 15 voix contre 10.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, 6 décembre.

Le groupe radical, réuni hier soir, mardi, avait désigné, comme candidat à la vice-présidence du Conseil national, M. Henri Calame, de Neuchâtel. M. Jäger, le maire de Baden, grand pourfendeur de veules, crut devoir jouer un tour à l'excellent maire de La Chaux-de-Fonds, M. Mosimann, en l'opposant à M. Calame, à titre de « vieil ami ».

M. Mosimann, avec M. Jäger; d'autres ont voté en blanc ou pour un collègue quelconque. Il n'est pas superflu de constater que les membres des minorités catholique et libérale sont restés étrangers à cette mesquine manifestation.

Il est à remarquer encore que la moitié des radicaux suisses allemands ont refusé leur voix au candidat du groupe, parce qu'il s'agissait d'un Romand. La réconciliation n'est pas si sincère qu'on pouvait le croire à première vue.

M. Calame n'a, d'ailleurs, rien pris au tragique. Il est monté au siège vice-présidentiel en se disant, sans doute, que l'hospitalité marquée par les intransigeants de son parti, loin de lui nuire, le servira aux yeux de ses compatriotes.

Après la discussion des quatrième et cinquième rapports sur les pleins pouvoirs, le Conseil national a entendu les exposés de MM. Sulzer, Gœttelheim et König, sur les affaires financières, juridiques et ferroviaires. Aucune discussion.

L'intérêt a réapparé avec les questions militaires. M. le colonel Bühlmann a présenté, comme rapporteur sur ces questions, quelques observations intéressantes. Il a fait entendre une reforme totale de nos lois militaires après la guerre, réforme qui serait entreprise sur la base des expériences faites. Si un désarmement partiel paraît probable pour l'avenir — conséquence de la réaction populaire contre le cauchemar subi pendant trois ans — en attendant, les stocks de munitions doivent être augmentés avec soin, et la question de l'utilisation de l'industrie privée pour les besoins militaires demande une solution immédiate.

L'amorçement actuel de matériel de guerre dégrèvera dans une certaine mesure les budgets de paix à venir.

Quant au nouveau modèle de sac militaire introduit dans la quatrième division, la commission désire que les expériences soient complétées avant que l'adoption devienne générale; il en est qui trouvent que la toile à voiles choisie pour ce sac n'est pas suffisamment imperméable.

L'explosion du dépôt de grenades du Rölseck (Lucerne) a été vivement déplorée par le rapporteur, qui a recommandé une plus grande prudence dans la manipulation des explosifs. La commission s'est déclarée opposée, d'autre part, à une trop grande extension des travaux de fortifications, qui coûtent des sommes énormes.

Une question épineuse a été remise sur le tapis: celle du désaccord qui règne entre le médecin en chef de l'armée et le directeur de l'assurance militaire. Dans la commission, un partisan du premier a réclamé la révocation du second, tout simplement; mais le chef du Département a tenu bon. Au Conseil national, ces questions sont traitées avec plus de réserve. Toutefois, les deux petits discours des députés médecins Straumann et Minder ont laissé entrevoir ce qui se passe derrière les collines; M. Walther a déclaré que les disputes de médecins sont terribles et que les avocats les plus batailleurs sont, à comparer avec les esculapes en colère, de véritables agneaux.

M. Minder a proposé de mettre fin au conflit en séparant complètement les sphères d'activité du médecin en chef et du directeur de l'assurance militaire.

Une impression plus bienfaisante a passé sur l'assemblée lors de l'échange de vues à propos des internés. M. Ador, président de la Croix-

Rouge internationale, a insisté sur l'urgence de concentrer les internés, afin de les occuper et de maintenir la discipline, et il a recommandé de confier le commandement des internés, dans une certaine limite, à leurs propres officiers et sous-officiers. Ceux-ci ont perdu, pendant une séparation qui a duré dix-huit mois, tout contact avec la troupe; aujourd'hui, ils désirent eux-mêmes reprendre contact.

M. Ador s'est demandé où en était l'œuvre de l'hospitalisation des pères de famille, proposée par le Saint-Siège. La Croix-Rouge reçoit, chaque jour, à ce sujet, des lettres anxieuses de ceux qui espèrent et attendent. Il est évident que la Suisse ne peut réaliser toute seule cette œuvre; c'est pourquoi la Croix-Rouge s'est adressée à d'autres pays neutres, leur demandant leur collaboration. En termes impressionnants, M. Ador a montré les prisonniers de guerre, même non blessés et exempts de maladie, commençant à fléchir sous le poids des souffrances morales. La convention de La Haye prévoit l'échange des prisonniers en nombre égal; pourquoi ne donne-t-on pas suite à cette disposition libérale? Même si les prisonniers rapatriés étaient utilisés dans les services de l'arrière, cela n'aurait, sur la situation militaire, qu'une minime influence.

C'est M. le conseiller fédéral Hoffmann qui a répondu au député genevois. La présence des internés chez nous, a-t-il dit, qui, sous peu, seront de 26,000 à 28,000, est un fardeau pour la Suisse, surtout en ce qui regarde le ravitaillement. Les contingents de marchandises fixés pour les importations pourraient être augmentés; mais cette fixation n'a pas de valeur pratique aussi longtemps que les contingents actuels ne nous sont pas livrés plus régulièrement.

Le système de décentralisation des internés était imposé par le désir de venir en aide à l'industrie hôtelière de toutes les régions du pays. L'idée préconisée par M. Ador, de recourir à la collaboration des officiers et sous-officiers des internés pour surveiller ceux-ci, a fait l'objet des études du Département, et des instructions dans ce sens ont été données au médecin en chef de l'armée. Les gouvernements étrangers sont d'accord.

M. Hoffmann ouvre une parenthèse pour démentir les bruits prétendant que la criminalité est fort développée parmi les internés. Le chef du Département a communiqué, à ce sujet, les chiffres suivants, qu'il estime modestes. Jusqu'à fin octobre, 12 internés ont été renvoyés dans les camps d'où ils venaient; 17 ont subi une condamnation par la justice militaire; 186 ont mérité une peine disciplinaire dépassant 10 jours d'arrêts, et 128 ont dû être internés dans un établissement pénitentiaire: 19 Allemands, à Katchrain (Thurgovie) et 109 Français, Anglais et Belges à Witzwil.

Quant à l'initiative du Pape en faveur des pères de famille prisonniers, M. Hoffmann a déclaré que le Conseil fédéral s'est montré à son endroit un peu réservé. Il lui a paru que la Suisse, en admettant cette initiative, quitterait le terrain de son activité humanitaire passée, limitée aux blessés et malades. Le fait qu'un prisonnier possède une famille avec plus de trois enfants ne rentre pas dans les raisons d'hospitalisation envisagées jusqu'ici. En tout cas, la réorganisation de l'œuvre des internés blessés ou malades doit précéder une extension des bases de l'hospitalisation. Le Conseil fédéral, cependant, ne s'est pas montré réfractaire au projet du Saint-Siège. Il a même invité les gouvernements allemand et français à fournir des données statistiques quant à la portée pratique de l'initiative du Saint-Père.

Entre temps, un nouveau succès a été obtenu. La France vient de déclarer qu'elle consent au rapatriement d'un nombre limité de tuberculeux guéris, à la condition que ces rapatriés ne soient plus employés pour le service du front.

M. Ador ayant signalé que l'Allemagne retient toujours 800 Français du service sanitaire et qu'elle prétend, pour les garder, le manque de wagons de transport, M. Hoffmann a promis d'engager les C. F. F. à fournir le matériel roulant nécessaire au rapatriement.

La discussion qui, depuis lundi, n'avait cessé d'être calme, est entrée à ce moment-là dans une phase plus agitée avec l'intervention de M. Naine, qui a protesté contre la mobilisation de cinq typographes appelés à assurer la composition des horaires atteints par la grève des typos. Le député socialiste a contesté le bien-fondé d'une communication faite à la commission des pleins pouvoirs, surant laquelle les cinq mobilisés étaient satisfaits de leur sort.

M. Willemin a tenu ensuite à revendiquer la primauté d'avoir parlé de l'agrande du général aux soldats du bataillon 30, à la frontière.

Au nom de l'extrême-gauche, M. Greulich a traité le même cas, avec plus de modération et une certaine habileté.

Il a déclaré que le groupe socialiste aurait renoncé à relever cette affaire, si la commission avait accepté de blâmer l'office de l'acte du général. Mais les défenseurs de celui-ci ont fait tous les efforts pour le blanchir. L'incident, a dit M. Greulich, a une portée générale. Et le vétéran socialiste de comparer la méthode française de l'éducation du soldat avec la méthode prussienne; il prétend que les idées d'arrière-pensées se sont infiltrées dans nos mœurs militaires; même le sous-officier, dit-il, est séparé complètement du soldat! Il y a du système là-dedans, s'écrie M. Greulich, et le général, en apostrophant la troupe, s'est ralié à ce système, contrairement à ses propres instructions!

L'orateur socialiste a ajouté qu'il n'était nullement hostile à la personne du général, et il a rappelé que, aux premiers jours d'août 1914, lorsque le groupe radical était violemment agité par la question du choix du chef suprême de l'armée, lui, Greulich, travaillait avec succès auprès de ses camarades pour les amener à voter pour Wille.

Un autre socialiste, M. Müller, de Berne, a cru devoir relever la susceptibilité très grande que le commandement de l'armée montre quand

il est insulté. L'orateur faisait allusion aux poursuites ouvertes contre le rédacteur de la Libre pensée internationale — une publication assez peu intéressante — parce que, dans un article, le général était pris à partie pour son physique « épouvantable ». L'orateur socialiste a revendiqué le droit de la presse à la caricature et il a demandé l'abolition de la justice militaire pour les civils dans les cas d'insulte et de calomnie.

Il faut reconnaître que la boutade de M. Greulich a eu plus de succès que le plaidoyer de son collègue en faveur d'une attaque de bien mauvais goût contre le général.

Il était plus de 1 heure, quand la suite du débat a été renvoyée à jeudi.

Le nouveau président du Conseil des Etats



M. Philippe Mercier, de Glaris

Le nouveau président du Conseil national



M. Antoine Büeler, de Schwyz

Echos de partout

L'ARBRE DE LA VAILLANCE

L'Angleterre aura plus tard ses forêts et ses bois verdunois, car les Anglais ont inventé l'arbre de la vaillance, et c'est à Verdun qu'ils sont allés en chercher la semence.

On rapporte que le maréchal French, visitant le champ de Verdun, ramassa quelques marrons, en expliquant qu'il projetait de les planter sur ses terres, afin que des maronniers s'y dressassent, dans l'avenir, comme un monument commémoratif à l'héroïsme français.

Depuis lors, tous veulent, en Angleterre, avoir quelque graine du sol magnifique. La municipalité de Verdun a reçu des centaines de requêtes à ce sujet, toutes pressantes et touchantes. Mais les conseillers municipaux de Verdun siègent, comme on sait, à Paris. Ils transmettent les sollicitations anglaises au commissaire de police, M. Proust, resté dans la ville bouloversée. Ce magistrat, sensible à cet hommage, a fait cueillir, ou plutôt détacher des marrons et les glands dans ce qui fut les bois de Vaux et de Douaumont et parmi les ruines de la ville, aux endroits naguère plantés d'arbres.

Le précieux envoi vient d'arriver en Angleterre où chaque marron et chaque gland vont être vendus à prix d'or. Les œuvres d'assistance aux soldats anglais blessés en auront le profit.

MOT DE LA FIN

— Oui, elle est jolie et charmante, mais elle ne sait ni la musique, ni la pyrogravure. — Mais à quoi passe-t-elle son temps? — Oh! c'est une vraie cuisinière et elle fait le ménage de la maison. — Ciel! Quelle perfection! Présenter-moi, et vite!

POINTES SÈCHES

Variante: Tout homme a dans son cœur cent vices qui sommeillent. Dont sept chaque matin pour le moins se réveillent.

Nouvelles diverses

M. Rodzianko a été réélu président de la Douma russe, par 255 voix contre 26. — M. Wilson a lu au Congrès américain son message annuel, qui est uniquement consacré aux affaires intérieures.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 6 décembre

Communiqué français: d'hier mercredi, 6 décembre, à 11 h. du soir:

Sur le front de la Somme, lutte d'artillerie assez vive de part et d'autre dans la région de Bouchemin.

En Champagne, l'artillerie a pris sous son feu et dispersé un détachement ennemi au nord-ouest de Fontaine-en-Dormois.

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands, après une intense préparation d'artillerie, ont attaqué à 15 h. 30 un saillant de nos lignes sur les pentes est de la cote 304. Accueilli par un feu violent de nos mitrailleuses, l'ennemi n'a pu prendre pied que dans quelques éléments avancés.

FRONT RUSSO-ROUMAIN

Berlin, 6 décembre.

Communiqué allemand:

La 9^e armée, s'avancant victorieusement, s'est approchée en combattant, de la voie ferrée Bucarest-Plœst-Campina. Sous l'influence de ce mouvement, l'adversaire a évacué ses positions au nord de Sinaia (vallée de la Prabhova, au sud de Prédéal). Cette localité a été prise le soir, après combat, par les troupes austro-hongroises. L'armée du Danube a nettoyé les localités encore occupées par les Roumains sur la rive sud de l'Argesul. Elle s'avance vers Bucarest.

Sur le Danube, des attaques russes venant de l'est ont été repoussées.

Les troupes austro-hongroises et allemandes sous le commandement du colonel von Szjwo, poursuivant, dans la Valachie du sud-ouest, les forces roumaines dispersées en fuite, ont forcé l'ennemi au combat sur l'Alt. L'ennemi, auquel la route est coupée sur la rive orientale, a perdu hier 26 officiers, 1600 hommes comme prisonniers et quatre canons. En outre, plus de 4400 Roumains ont été faits prisonniers le 5 décembre.

Sur le front de la Dobroudja, calme.

Chute de Bucarest

Berlin, 6 décembre.

Bucarest est pris.

L'empereur a ordonné, à cette occasion, de saluer la victoire par des salves d'artillerie, de sauter les édifices et de sonner les cloches en Prusse et en Alsace-Lorraine.

Berlin, 6 décembre.

Ploesti (au nord de Bucarest) a été pris.

On annonce que le chiffre total des prisonniers roumains faits depuis le commencement de la guerre s'élève à environ cent mille.

Sous-marin autrichien coulé

Rome, 5 décembre.

Le navire Borinida, de la Société italienne des services maritimes, a réussi à couler un sous-marin ennemi et a touché, pour cet exploit, une prime très élevée.

Le cardinal Mercier

Berlin, 6 décembre.

On dément, de source allemande, que le cardinal Mercier ait demandé à se rendre à Rome pour le consistoire et que l'autorisation lui en ait été refusée. Le cardinal n'a fait aucune demande de ce genre; s'il avait désiré aller à Rome, on n'y aurait pas mis obstacle, dit l'information allemande.

Charles I^{er} chez Guillaume II

Berlin, 6 décembre.

L'empereur Charles I^{er} a reçu, mardi matin, en audience, l'inspecteur général de l'armée, colonel archiduc Léopold-Salvator puis le chef de l'état-major général feld-marschal Conrad von Hotzendorf. L'empereur s'est rendu ensuite au grand quartier général allemand où il a eu, en présence du feld-marschal Conrad, une entrevue avec l'empereur Guillaume, à laquelle assistait également le feld-marschal Hindenburg.

Il y a une année

7 décembre 1915

En Champagne, les Allemands s'emparent de la cote 103, entre la butte de Souain et celle de Tature.

Les troupes autrichiennes poursuivent les Serbes en retraite sur territoire monténégrin, font 2000 prisonniers et un butin de 80 canons.

En Mésopotamie, les Turcs ouvrent l'attaque de Kout-el-Amara.

Un ukase du tsar appelle sous les drapeaux la classe de 1917.

8 décembre 1915

Les Allemands reprennent la cote 103, à l'est de Souain (Champagne).

En Macédoine, rempliment du corps franco-anglais entre le Vardar et le lac Doiran.

A Fouest de Monastir, les Bulgares occupent Ocrida.

Nécrologie

M. Hans Richter

On annonce de Bayreuth la mort de M. le Dr Hans Richter, chef d'orchestre. Il avait fait ses études de musique au conservatoire de Vienne, où il était l'élève des célèbres musiciens Kleinschneider et Sechter.

En 1869, il s'était rendu à Paris et à Bruxelles, où il dirigea les répétitions du grand opéra Lohengrin, joué avec un très grand succès. En 1876, il fut nommé directeur du grand théâtre de Budapest. Il quitta la Hongrie et voyagea en Angleterre et en Amérique. C'est en 1908 qu'il fut appelé comme chef d'orchestre à Bayreuth.

M. Hans Richter était âgé de soixante-trois ans.

STIMULANT

Buvez le STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

Confédération

Au Löttschberg

La direction du Löttschberg communique que la chute de neige, particulièrement sur le tronçon Lütten-Brigue, a été tout à fait extraordinaire. La population ne se souvient pas d'avoir vu une masse de neige pareille. Aussi, malgré les travaux de déblaiement poussés avec la plus grande activité, les trains ont le samedi soir, de grands retards de plusieurs heures.

Dans les environs de la gare de Brigue, la neige a été si abondante que la circulation a dû être momentanément interrompue et que l'on a dû faire appel aux troupes pour déblayer les voies.

Depuis hier, mercredi, les trains locaux et les express circulent de nouveau conformément à l'horaire. La circulation des trains de marchandises est restée suspendue encore hier matin.

Presse radicale

Un comité d'extrême-gauche a acheté le Luzerner Tagesanzeiger. Le nouvel organe poursuivra une politique plus accentuée que celle du Luzerner Tagblatt.

FAITS DIVERS

SUISSE

Gold

Un arracheur de genévins travaillant pour M. Rosario, cafetier à Bulle (Jura vaudois), a été trouvé gelé à proximité du chalet des Vélas (flanc nord-ouest du Suchet).

FRIBOURG

Elections au Grand Conseil

La Préfecture de Fribourg nous communique les résultats définitifs du scrutin de dimanche dans le cercle de la Sarine. Les élus ont obtenu les suffrages suivants:

- Berset Maurice, président du tribunal, 3510. Bersier Adrien, syndic à Cormagnas, 3573. Biolley Udalric, syndic à Praroman, 3587. Biolley Maxime, à Treyvaux, 3618. Blancpain Georges, brasseur, 3445. Chatagny Louis, syndic, à Corsery, 3602. Chuard Joseph, conseiller d'Etat, 3618. Clément Gustave, docteur, 3701. Comte Ignace, négociant, 3596. Daguët Léon, directeur, 3366. Despont Adrien, à Corminboeuf, 3570. Ducrest Joseph, à Bossens, 3591. Dupraz Emmanuel, avocat, 2841. Genoud Léon, directeur, 2879. Gobet François, à Noréaz, 3636. Gross Alphonse, syndic, à Arconciel, 3633. Gross Emile, avocat, 3405. Jaquet Isidore, syndic, à Grolley, 3647. Joye Paul, professeur, 3561. Marchon Joseph, à Vuissens, 3370. Margueron Maurice, syndic, à Cottens, 3515. Michel Ernest, négociant, 3672. Montanach Georges, député aux Etats, 3513. Reynaud Balhasar, juge de paix à Farvagny, 3614. Reynold Alfred, colonel, Nonan, 3622. Rosset Alexis, caissier, à Fu, 3645. Weck Ernest, syndic, 3528. Weck Robert, juge cantonal, 3581. Wicht César, à Marly, Grand, 3570. Wohlhauser, François, avocat, 3290. Zimmermann Jules, administrateur, 3491. Zurkinden Pierre, négociant, 2782.

En comparant les chiffres définitifs avec ceux qui nous avaient été communiqués aussitôt après le dépouillement du scrutin, on constate un accroissement de voix plus ou moins sensible au profit de tous les élus, sauf deux ou trois. Voici les différences les plus notables: M. Gobet, Noréaz, 148 voix de plus; M. Genoud Léon, directeur, 134; M. Ducrest, Bossens, 141; M. Gross, Arconciel, 136; M. Dupraz, avocat, 133; M. Wohlhauser, avocat, 116; M. Despont, Corminboeuf, 96; M. Zimmermann, administrateur, 85; M. le colonel Reynold, 82; M. Reynaud, Farvagny, 80; M. Weck Robert, juge cantonal, 75; M. Rosset, Prez, 74; M. Weck Ernest, syndic, 67; M. Michel Ernest, 63; M. Montanach, 60; M. Jaquet, Grolley, 59; M. Margueron, Cottens, 53; M. Zurkinden Pierre, 48, etc.

On voit que l'habaine a favorisé indistinctement les candidats les plus divers. L'Indépendant sent-il le ridicule de ses insinuations à notre adresse?

Les rapatriés

Il y avait de nouveau de nombreux enfants, dont 34 bébés, dans le convoi de rapatriés qui a passé l'autre nuit à travers la Suisse, mais sans s'arrêter à Fribourg. Le train qui a stationné hier après midi à notre gare portait 450 rapatriés, venant de Laon et d'autres localités encore du département de l'Aisne. Il y a bien de la misère dans ces régions, où le ravitaillement par les Etats-Unis se borne à fournir du pain; les autres denrées sont rares et se paient à des prix exorbitants. Des rapatriés ont assuré que les Allemands occupent les Belges déportés à la construction de lignes stratégiques.

Des soldats internés

Il a passé en gare de Fribourg, hier soir, mercredi, à 11 h. 10, un convoi de 922 soldats et de 6 officiers allemands, venant de Lyon. Ils seront internés à Lucerne, Regatz, Coire et Davos.

Congrégation mariale des Etudiants à l'Université

Demain, vendredi, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, fête patronale de la Congrégation, réunion générale des deux sections, dans la chapelle du Convict d'Allerlinen, à 7 h. 1/2 du matin. Messe célébrée par S. G. Mgr Collard, évêque de Lausanne et Genève. Allocution par Monseigneur l'évêque. Salut du Saint-Sacrement.

Au collège Saint-Michel

La Congrégation latine de la Sainte-Vierge aura sa réunion, demain, vendredi, 8 décembre, à 6 h. 1/2 du soir, à la chapelle de Saint-Ignace.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La foire de la Saint-Nicolas

Ces dernières années, ensuite des batailles de confettis d'abord, puis des odieuses batailles de verges qui s'y étaient introduites, la foire de la Saint-Nicolas semblait vouée à une décadence certaine et profondément regrettable. Et pourtant ce marché exceptionnel, à côté de l'avantage qu'il présente pour le commerce local, constitue un des plus anciens et des plus jolies traditions fribourgeoises.

Aussi la Société fribourgeoise des Traditions populaires, devant le péril qui la menaçait, s'est adressée au Conseil communal afin de tenter de faire revivre autant que possible cette ancienne institution. Les vœux exprimés, fort bienveillamment accueillis de l'Autorité, recevant, cette année, un commencement de réalisation et nous aurons une foire de Saint-Nicolas modeste, sans doute, mais capable de nous rappeler quelque peu les belles foires dont nos souvenirs s'émouvaient et, en tous cas, marquant un achèvement vers un heureux retour au passé.

Le champ de foire a été agrandi et les bancs, disposés en quadrilatère sur toute la place de Notre-Dame, laisseront une vaste place à la circulation. De cette manière, les étalages de vendeurs seront plus à l'aise et le cortège d'œil sur la marchandise exposée sera infiniment plus agréable. De plus, la place sera copieusement éclairée au moyen de puissantes lampes électriques que la Direction de l'Édilité fait installer pour la circonstance par les soins des Services industriels, et nous sommes persuadés que cette innovation, qui constitue un progrès marqué, sera très favorablement accueillie du public.

Dans nos confiseries, on trouvera toutes les spécialités fribourgeoises que la Saint-Nicolas ramène chaque année, depuis les saucisses en pâte de coing, les jambons en chocolat, les Saint-Nicolas en pain d'épices, jusqu'aux fondants délicieux et multicolores. Sur le champ de foire, plusieurs bancs, tenus par MM. Pasquier, Pasq et Binz, mettront à la disposition des acheteurs ces succulents articles, chers aux gourmets peifis et grands. M. Leimgruber, qui délient la spécialité des «*oosbruggen*», a bien voulu leur consacrer un étalage, en y joignant ces autres friandises traditionnelles de la foire de Saint-Nicolas au temps passé : Les «*écus neufs* ». Un peu plus loin, une boutique présentera au public ces exquis liqueurs dont les RR. Sœurs de la Miséricorde ont le secret : li-queur verte, liqueur jaune, onctueuses et aromatiques, délicieusement réconfortantes pour les estomacs défaits, et puis, les jolis moutons en laine, frisés, coquets, gracieux, que les bonnes Sœurs confectionnent avec un art infini. Enfin, ce seront des bancs de pains d'épices, de jouets et d'objets utiles, auprès desquels chacun pourra faire des emplettes suivant ses goûts et suivant ses moyens... Et les petits marchands du verges, de balais et de gonflonnons pourront de nouveau lancer leurs appels charonnants, si gentils-ment trémolants...

Au surplus, comme il fait bon se réchauffer un peu par ce temps de froidure, nos confiseries tiendront à la disposition de leurs clients toutes les boissons chaudes et parfumées qu'on aime à prendre en ce jour de fête. Même, afin de reprendre d'un peu plus près les vieilles coutumes locales, MM. Leimgruber et Porriard ont décidé de mettre à exécution quelques vieilles recettes oubliées ; chez eux, on pourra déguster le réconfortant «*bischoff* », onctueux et parfumé d'orange, dont nos pères se délectaient, et puis encore le «*staret* », composé suivant la méthode minutieuse de sœur Fidèle, et l'«*hippocras* », qui était le vin d'honneur fribourgeois il y a plusieurs siècles déjà. Toutes ces reconstitutions anciennes seront saluées avec enthousiasme, certainement, et les Fribourgeois ne sauraient apprendre sans une douce émotion gastronomique, qu'ils retrouveront, en cette circonstance, les authentiques «*petits pâtés* », dont Saint-Nicolas a remis la recette véritable à nos confiseurs et que M. Leimgruber, à la rue des Epouses, veut bien, pour samedi, essayer de remettre en honneur.

Mais la fête ne peut être complète que si le saint Patron de la ville et du canton y daigne faire son apparition. Aussi bien, nous verrons, cette année, Saint-Nicolas en personne, monté sur son âne et accompagné de l'invincible et terrible Père Fouettard, comme aussi de sa traditionnelle escorte d'archers et de chevaliers. Grâce à l'aimable et bienveillante autorisation de M. le Recteur du collège (Saint-Michel, c'est aux étudiants de cet établissement qu'il est dévolu l'honneur de faire au grand saut un cortège digne de lui ! Dès 5 heures, donc, de brillant cortège partira du collège et parcourra nos rues, de la gare au Pont suspendu, pour se rendre enfin sur le champ de foire ; et, pour honorer Saint-Nicolas, nos concitoyens reprendront la fameuse et antique «*Complainte* » qui se chantait en pareille circonstance, au XVIII^e siècle déjà.

Ainsi, très modestement, comme il le convient en ces temps difficiles, la foire de Saint-Nicolas va reprendre une vitalité nouvelle, prometteuse d'un heureux essor dans l'avenir. Il faut espérer que le public voudra bien seconder et encourager cette initiative, car c'est de lui, surtout, qu'en dépendent tout le succès et toutes les chances de recommencement. Il faut qu'on se dise bien que la foire de Saint-Nicolas ne peut vraiment revivre et garder son cachet que si elle reste, avant tout, une fête de famille, une fête des enfants. Il faut que les négociants de la ville y puissent trouver l'appui qu'ils méritent et que les faveurs de la foule aillent à eux d'abord et les récompensent des peines qu'ils se donnent pour satisfaire leur clientèle. Il faut, enfin, et surtout, que les amusements grossiers, qui n'ont à faire ni avec nos mœurs, ni avec nos habitudes paisibles, disparaissent à jamais du champ de foire, que des verges demeurent l'épouvantail des enfants déboussonnés et ne deviennent pas un instrument de gamineries inqualifiables, que les plaisanteries et les farces restent dans les limites de la bienséance... Et alors, nous aurons la joie de voir notre vieille foire, si chère à nos cœurs, si essentiellement fribourgeoise, reconstituée par l'effort de tous et pour le bien de tous.

Aug. Sch.

La Saint-Nicolas des pauvres gens

Le conseil communal porte à la connaissance du public que M^{lle} Suzanne de Montenach lui a remis une somme de 500 fr. en faveur des pauvres de la ville de Fribourg, à l'occasion de ses noces d'argent, et pour remplacer une fête de famille que les circonstances douloureuses actuelles ne lui permettent pas de célébrer.

Il a reçu également de la Banque de l'Etat de Fribourg un montant de 500 fr. en faveur de l'œuvre des soupes populaires de la ville. Merci aux deux généreuses donatrices et puissent-elles trouver de nombreux imitateurs.

Le conseil communal.

La représentation

de «*Faut pas s'en faire* »

La Revue qui sera donnée en matinée, dimanche prochain, 11 décembre, à 3 h. 1/2, au théâtre de Fribourg, est une spirituelle actualité en deux parties.

La première fait réfléchir devant les yeux du spectateur une théorie de visiteurs et de visités qui attendent le train des internés. Il y a là des silhouettes de plus haut comique, et l'ourtra-ment même de tel ou tel type ne laisse pas de supposer les attaches qu'il a avec la réalité.

La seconde partie nous fait assister à l'arrivée des internés français. Un premier point apparaît qui saute la Suisse hospitalière. Il laisse la place à d'autres. L'un d'eux fait de la politique et émet certaines observations pleines de bon sens. Les scènes du policier à l'arrêt de l'aviateur Gilbert et de commères loquaces sont, nous dit-on, des plus réussies. La note sentimentale s'affirme, par contre, avec l'apparition des ambulancières et des grands blessés.

Pleine de réflexions amusantes, de ripostes inattendues, de spirituelles trouvailles de mots, la Revue *Faut pas s'en faire* obtiendra sans doute à Fribourg le même succès qu'à Genève et à Montreux. Le produit de la recette sera, comme on le sait, affecté aux œuvres suisses de la guerre.

L'entrée du théâtre sera gratuite pour les étudiants internés de guerre qui séjournent dans nos murs.

Accident mortel

On a enterré un de ces jours derniers, à Villarspos, un jeune homme de cette localité, âgé d'une vingtaine d'années, M. Jean Jelk, mort des suites d'un accident de forêt. M. Jelk était occupé à abattre des sapins, avec son patron, M. Adolphe F., lorsqu'un arbre tomba sur lui qu'il ne s'y attendait. En s'enfuyant, le pauvre jeune homme fit une chute et se brisa les deux jambes.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur T. de Sallavaux, Jean Jelk fut conduit à l'hôpital de Meyriez. C'est là qu'il succomba, au tétanos, après de grandes souffrances.

Institut de Hautes Etudes

Ce soir, à 5 h. 1/2, conférence par le R. P. de Langen-Wendels. Sujet : *Relation de la philosophie avec les sciences.*

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances

19 novembre. — Chassot, Jacques, fils de Joseph, agriculteur, d'Estavayer-le-Gibloux, et de Léonie, née Hengely, rue de Romont, 27.

Purro, Lucie, fille de Casimir, boucher, de Zumholz, et de Joséphine, née Ganter, Beauregard, 38.

Jungo, François, fils de Théodore, manoeuvre, de Fribourg, et d'Agnès Zbinden, née Clément, Plancha inférieure, 261.

20 novembre. — Poncet, Arthur, fils de Théophile, employé au téléphone, et d'Anne, née Hett, Grandes-Rames, 296.

28 novembre. — Kuenlin, Roger, fils de François, employé aux C. F. F., de Fribourg et Tavel, et de Philomène, née Waber, rue Bertigny, 3.

Schweizer, Romain, fils de Walter, comptable, d'Oensingen et Ollen, et de Marguerite, née Gnanantonio, avenue de la gare, 5.

30 novembre. — Maurer, Hedwige, fille de Gotthilf, commerçant, d'Attelwil (Argovie), et d'Emma, née Hug, rue du Tilleul, 153.

1^{er} décembre. — Cotting, Edouard, fils de Joseph, manoeuvre, de Saint-Ours et Tinterin, et de Madeleine, née Jockelmann, Plancha inférieure, 260.

3 décembre. — Waber, Aurélie, fille de Gustave, agriculteur, de Tavel, et de Marie, née Jaquet, Bourguillon.

4 décembre. — Jäger, Hans, fils de Max, chimiste, de Soleure, et d'Elisa, née Kopp, rue de Romont, 35.

Décès

11 novembre. — Gasser, Frida, fille de Jacques, fille de magasin, d'Albligen, 21 ans, rue de Bertigny, 35.

Vogt, Wilhelm, époux d'Ellenée Weber, boucher, de Winterthur, 54 ans, rue Grimoux, 30.

19 novembre. — Maradan, Jean, fils de Jean, ancien albergiste, de Corniat, célibataire, 82 ans, rue Moser, 10.

20 novembre. — Delay (Sœur Archangéline), de Bantange (France), religieuse, à l'Asile des vieillards, 41 ans.

Falk, Jean, fils de Jacques, journalier, de Wünnenwil, célibataire, 61 ans, rue des Palmes.

27 novembre. — Berriswyl, née Asby, Emilie, veuve de François, de Fribourg, 66 ans, Plancha inférieure, 231.

30 novembre. — Jungo, Jean, époux de Marie, née Grossrieder, de Fribourg et Basingen, charron, à Schmitten, 64 ans.

Repond, Anne, fille de Martin et d'Anne, née Zbinden, de Cottens, 1 mois, Plancha supérieure, 209.

Zurkinden, née Andria, Anne, veuve de Jean, de Fribourg, prébendaire à l'Hôpital des bourgeois, 67 ans.

Promesses de mariage

14 novembre. — Vogel, Marcel, receveur aux Chemins de fer fédéraux, de Gurbru (Berne), né le 10 février 1892, de Labeye, Julie, de Hanof (Tonkin), domiciliée à Lausanne, née le 12 mars 1896.

La prise de Bucarest

Vienne, 7 décembre. (B. C. V.) — La nouvelle de la prise de Bucarest et de Ploesti qui a été encore répétée partout dans la soirée par les éditions spéciales des journaux, a été accueillie avec enthousiasme tant à Vienne et à Budapest que, suivant les rapports parvenus, dans toute la Monarchie.

Vienne, 7 décembre. (B. C. V.) — A l'occasion de la prise de Bucarest, le gouvernement autrichien a décidé que les diocèses seraient sonnés dans toute l'Autriche aujourd'hui de midi à une heure. En outre, le 9 décembre sera déclaré jour de congé scolaire.

Berlin, 7 décembre. (Officiel) — L'empereur a adressé hier le télégramme suivant à l'impératrice :

«*Bucarest est pris ! Quel magnifique succès obtenu par la grâce de Dieu et devant conduire à la victoire complète. Portant des coups rapides, nos troupes incomparables, battant école à côté avec nos vaillants alliés, ont battu l'ennemi partout où il a accepté le combat. Le commandement éprouvé leur a montré le chemin. Puisse Dieu continuer à nous accorder son aide !* »

Guillaume.

Le ministère Lloyd-George

Londres, 7 décembre. Havas. — Suivant les conseils de M. Bonar Law, le roi a chargé M. Lloyd-George de former le ministère.

M. Lloyd-George a accepté. Il s'efforcera de former un ministère national sans égard aux divergences de partis.

La question de la paix à la Chambre italienne

Rome, 7 décembre.

À la Chambre, à la fin de la séance d'hier, on a donné lecture d'une résolution des socialistes officiels, invitant le gouvernement à se faire l'interprète auprès des gouvernements alliés de l'urgence nécessaire de provoquer, par la médiation des Etats-Unis et des autres Etats neutres, la convocation d'un congrès de représentants plénipotentiaires des pays belligérants, ayant pour but, après la suspension des hostilités, d'examiner à la lumière de principes unanimement admis, les objectifs et les revendications concrètes des parties en lutte pour une prochaine solution du conflit et pour le salut de l'Europe.

M. Boselli a déclaré que la Chambre, en discutant les déclarations du gouvernement, est entrée déjà en plein dans la discussion de la question de la paix, et le gouvernement ne veut limiter en aucune façon la liberté et l'ampleur de cette discussion. Mais la résolution des socialistes conduirait nécessairement à un vote, qui, en ce moment, serait inopportun, parce que la Chambre, de même qu'elle ne veut pas se proposer pour une paix prématurée et incertaine, ne peut pas non plus voter contre la paix. (Très bien !) Les principes énoncés dans la résolution sont, sans doute, dignes d'éloges ; mais nous ne savons pas si ces principes sont reconnus et acceptés par les puissances centrales. En outre, il faut exclure même l'ombre du soupçon que l'Italie, qui ne veut pas de paix séparée, ne sympathise pas entièrement avec l'âme et les aspirations de ses alliés. (Très vives approbations.)

M. Boselli poursuit en ces termes : «*La Chambre ne doit pas émettre de vœux pouvant le moins du monde diminuer l'ardeur de nos combattants ou amoindrir l'énergie du pays. (Très vifs applaudissements.)* C'est ainsi que l'on peut hâter la victoire, ce qui signifie hâter la paix. (Vifs applaudissements.) C'est seulement de cette manière que la paix sera durable. C'est ainsi seulement que l'Italie se sera assurée la maîtrise de toute sa terre et de sa mer. C'est ainsi seulement que l'assiette politique de l'Europe sera vraiment solide, étant fondée non sur des traités, mais sur le principe des nationalités. (Approbations.) C'est la victoire qui doit nous assurer la paix. (Très vives approbations. Applaudissements.) Pour ces motifs, si la résolution est maintenue, je propose que la discussion en soit ajournée à six mois. (Très vifs applaudissements généraux et répétés.)

MM. Turati et Treves insistent pour la discussion immédiate.

M. Marchesano, socialiste réformiste, soutient l'ajournement. M. Daneo soutient l'ajournement ; il déclare que la résolution est un piège tendu contre la résistance nationale ; la Chambre italienne ne doit pas s'y prêter. (Très vifs applaudissements.) M. Boselli confirme que le gouvernement demande l'ajournement de la résolution à six mois. Il dit qu'il insiste, car le gouvernement est sûr d'être d'accord avec le peuple italien. (Très vifs applaudissements sur tous les bancs, à l'exception de ceux des socialistes.)

À la votation, à l'appel nominal, la résolution est ajournée à six mois, par 293 voix contre 47, conformément à la proposition de M. Boselli.

La séance est levée.

Dans une fabrique de munitions

Londres, 7 décembre.

Havas. — Une explosion s'est produite dans une usine de munitions du nord de l'Angleterre. Vingt-six femmes ont été tuées et une trentaine blessées.

Explosion d'une fabrique russe

Pétrograd, 7 décembre.

Le Rietch annonce qu'une fabrique de munitions de Pétrograd, occupant 1000 ouvriers, a sauté. On craint que le personnel tout entier n'ait péri dans la catastrophe. L'explosion a été entendue de tous les points de la capitale.

La récolte de blé en France

Paris, 7 décembre.

Havas. — L'Association nationale de la meunerie française évalue la récolte du blé en France

à 56,990,000 quintaux, ce qui, avec le stock reporté, représente un total de 63,641,000 quintaux. Les besoins sont estimés à 92,325,000 quintaux ; il en manquerait donc 28,684,000 quintaux.

A Athènes

Londres, 7 décembre.

Havas. — Le parti royaliste, à Athènes, ayant réussi à reprendre le contrôle de la censure, les télégrammes sont douteux. Il est malheureusement probable que des violences ont été commises par les troupes royalistes et la foule.

L'ambassadeur des Etats-Unis

Paris, 7 décembre.

Havas. — De New-York au Matin : M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, et sa femme se sont embarqués, le 5 décembre, à bord du Frédéric VIII, à destination de Copenhague.

Navires allemands internés

Rio-de-Janeiro, 7 décembre.

Havas. — Le journal Arua annonce que, à bord de navires allemands internés, on a observé des mouvements extraordinaires. Quelques-uns reçoivent des vivres et du charbon ; les autres peignent leur coque. Tout semble indiquer qu'ils se préparent à partir secrètement pour éviter une réquisition.

La lutte contre les sous-marins

Londres, 7 décembre.

Havas. — Suivant le Daily Mail, on déclare, dans les bureaux du Lloyd, que l'armement des navires de commerce a été décidé.

Le bombardement de Funchal

Lisbonne, 7 décembre.

Havas. — Le bombardement de Funchal (Madère) a été dirigé surtout contre la station du câble sous-marin anglais et d'autres bâtiments publics. Il y a 34 victimes.

Navire américain coulé

New-York, 7 décembre.

Havas. — Les marins du vapeur américain John-Lambert annoncent que leur navire a été canonné et coulé, sans avertissement, le 22 novembre, par un sous-marin allemand.

La canonnière a continué pendant que les 16 marins de l'équipage se réfugiaient à bord des canots.

Les deux cardinaux «*in petto* »

Rome, 7 décembre.

Les deux cardinaux dont le Saint-Père s'est réservé la nomination seraient Mgr Huyn, archevêque de Prague, et Mgr Bertram, archevêque de Breslau.

SUISSE

† Le Père Benno Kühne, O. S. B.

Einsiedeln, 7 décembre.

B. — Le Père Benno Kühne, ancien recteur du collège bénédictin d'Einsiedeln, vient de mourir. Il avait 83 ans.

(Le Père Benno Kühne était d'origine saint-galloise et était né à Benken, en 1833. Il était entré jeune à l'Abbaye d'Einsiedeln et s'y voua aussitôt après sa profession religieuse à l'enseignement. Pendant quarante-trois ans, le Père Benno remplit les fonctions de recteur du collège. Il ne prit sa retraite que l'automne dernier, vaincu par les infirmités qui l'avaient ignoré jusqu'alors. Avec le Père Bernard Benziger, qui l'a précédé de douze ans dans la tombe, le savant et laborieux Père Benno contribua beaucoup à donner au collège d'Einsiedeln l'éclat et la renommée qu'il a conservés depuis lors.)

Chambres fédérales

Berne, 7 décembre.

Le Conseil national a repris, ce matin, le débat sur les pleins pouvoirs. M. Bühlmann, rapporteur pour les affaires militaires, a répondu à M. Naine au sujet des typographes mobilisés. M. Decoppet a déclaré, à la commission, qu'il avait lui-même donné l'ordre de mobiliser les cinq ouvriers grévistes de l'imprimerie Couchoud ; car il s'agissait d'un travail urgent, déjà commencé, que l'on ne pouvait interrompre pour l'attribuer à une autre maison. Les intérêts des grévistes ont d'ailleurs été ménagés autant que possible, mais on ne peut les faire passer avant ceux de l'Etat. Les cinq ouvriers ont été employés uniquement au travail de composition des horaires et ils ont reçu les allocations de renchérissement réclamées par les grévistes. La commission propose, en conséquence, d'écarter la proposition de M. Naine.

En ce qui concerne les propos prêtés au général, celui-ci a reconnu s'être servi d'un langage un peu rude, sans se souvenir exactement des termes. Le bataillon 30 travaillait visiblement avec mollesse. Il peut arriver à tout le monde d'employer des expressions un peu vives.

M. Decoppet, président de la Confédération, après avoir donné des éclaircissements sur la question de l'assurance militaire, a exposé l'affaire des grévistes de Lausanne. L'imprimerie Couchoud est outillée spécialement pour l'impression des horaires, et le tiers du travail était déjà fait. Le Département militaire avait fait offrir aux ouvriers de reprendre le travail à leur compte. Un malentendu a permis de croire qu'ils désiraient rester mobilisés ; ils ont demandé, en effet, à bénéficier de la solde militaire. Le Département avait le droit de prendre la décision qu'il a prise. Dès qu'on lui dira que ces ouvriers peuvent reprendre le travail à titre civil, ils seront démobilisés.

Quant à l'affaire du général, on peut regretter les expressions employées, mais il ne valait pas la peine de présenter une telle question au parlement. Nous donnons un singulier spectacle

à l'Europe. Les moindres incidents qui se passent dans l'armée sont exploités et démesurément grossis. On affaiblit ainsi la confiance de l'armée dans ses chefs.

Le Conseil des Etats a continué ce matin l'examen des différents chapitres du budget.

La neige au Simplon

Brigue, 7 décembre.

À Domo, la couche de neige atteint 1 m. 20 d'épaisseur. Tous les fils du téléphone, du télégraphe et de la lumière électrique sont brisés. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues. La conduite de la grande usine électrique, qui fournit à Milan l'énergie pour l'éclairage électrique, est rompue. Milan doit donc être sans lumière. Le train Milan-Paris n'est pas arrivé. Il doit être bloqué quelque part, on ne peut savoir où, à cause de l'interrompion des communications.

La route du Simplon est bloquée aussi. Une quarantaine de soldats suisses sont enfermés à l'hospice. On est sans nouvelles d'eux depuis deux jours.

La circulation sur la ligne de la Furka est de même interrompue. Un train a été envoyé de Brigue, avec des ouvriers, pour débayer la neige.

Par suite des énormes chutes de neige, toutes les communications sont interrompues avec les villages de Simplon et de Gondo et avec les vallées de Saas et de Zermatt. Les dernières nouvelles téléphoniques reçues de la vallée Saas disaient que de grosses avalanches tombaient partout et qu'on craint des accidents.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte et orchestre de Saint-Nicolas. — Demain, vendredi, fête de l'Immaculée Conception, présence à l'orgue à 9 h. 1/2 du matin : Messe Filke. Société de chant de la ville. — Le comité adresse un dernier et pressant appel aux membres actifs et les prie instamment d'assister à la répétition générale de demain, après midi, à 4 h., à la Grenette. Apporter le recueil «*Nos chansons* ».

Société de chant «*La Mutuelle* ». — Répétition, ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, à la Brasserie Peier, et courte assemblée.

Orchestre de la ville. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, répétition générale et urgente au Faucon.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — Séance, ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, au local : Hôtel de la Tête-Noire.

Concert de la «*Madu* »

Sous la direction de M. G. Canivez, professeur, la musique de Lanweh donnera un concert aux Charmettes, demain, vendredi, à 3 h. 1/2 de l'après-midi.

Un programme varié et étudié avec soin attirera sans doute un nombreux auditoire pour applaudir notre sympathique harmonie. En outre, MM. les internes sont cordialement invités à assister gratuitement à cette audition.

Souscription pour les soupes populaires

Anonymous 1.— M. Michel Clément 10.— Anonymous 2.— M^{lle} Jaccoud, Fribourg 10.— M. et M^{me} Gaston von der Weid 20.— M^{lle} Alfred Weissenbach 5.— M^{me} Birbaum-Chapaley 10.—

Services religieux de Fribourg

Vendredi 8 décembre

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Saint-Nicolas : 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h., 7 h., messes basses — 8 h., messe des enfants chantée, sermon — 9 h., messe basse paroissiale, sermon — 10 h., office pontifical par Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt, exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 11 1/2 h., messe basse, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des enfants, bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 1/2 h., chapelet.

Saint-Jean : 7 h., messe basse, communion. — 8 1/2 h., messe des enfants avec instruction. — 9 1/2 h., grand'messe avec sermon. 1 1/2 h., vêpres, bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet.

Saint-Maurice : 6 h., allocation, messe, communion générale de la Congrégation de jeunes gens et jeunes filles, de la *Mauritia* et du *Gesellenverein*. — 6 1/2 h., messe basse. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon français. — 1 1/2 h., fête des Congrégations présidée par S. G. Mgr Placide Collard. — 7 1/2 h., chapelet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., messes basses — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 1/2 h., messe des enfants, sermon — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des étudiants. — 2 1/2 h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 5 1/2 h., messe de l'Avant, bénédiction. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 10 h., messe des enfants allemands avec chants, sermon, réunion de la Congrégation mariale, bénédiction — 2 h., vêpres, sermon français, procession et Litanies de la Sainte Vierge, bénédiction, chapelet. — 6 h., réunion de la Congrégation du B. P. Canisius, allocation, réception, bénédiction.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand'messe — 10 1/2 h., service académique, messe basse, sermon français. (La quête se fera pour le chauffage de l'église.) — 2 1/2 h., vêpres et bénédiction.

RR. PP. Capucins : 5 1/2 h., 5 3/4 h., 6 1/2 h., messes basses. — 10 h., messe basse. — 4 h., assemblée des Sœurs Tertiaires de langue française, avec absolution générale.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale

Zurich, 7 décembre midi.

Brumeux. Température vers zéro. Neige au Jura.

Henneberg - satin pour Travestis

seulement en qualités supérieures
à partir de Fr. 1.15 à Fr. 1.50 le mètre
franco de port à domicile, échantillons par retour du courrier.

Zurich

Ateliers de costumes travestis premier rang.

HOTEL de l'AUTRUCHE
rue de Lausanne
FRIBOURG

J'ai l'honneur d'aviser l'honorable public de la campagne que je desers dès ce jour
l'Hôtel et Café de l'Autrucho, à Fribourg

Par un service soigné et de la marchandise de 1^{er} choix, je m'efforcerai de mériter toute la confiance de ma clientèle.

RESTAURATION A TOUTE HEURE
On prend des pensionnaires

Se recommande
5553
J. ROSSU-EGGER.

†
Madame Dupont Thalmann et ses enfants Charles, Wilhelm, Marie Jeanne; Monsieur Barthelemy Thalmann et ses enfants; Monsieur Jacques Thalmann; Madame veuve Marie Golland; Monsieur et Madame Alphonse Dupont, bouclier, leurs enfants et petits enfants; Madame Thérèse Dupont et sa fille; Monsieur Charles Fragnière; ses enfants et petits-enfants; et les familles alliées, Thalmann, Fragnière, Cudré, Aebi, Huber, Thalmann; ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Felix DUPONT
Technicien
leur cher fils, frère, neveu, cousin, et petit-cousin, décédé le 6 décembre, à l'âge de 74 ans, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu vendredi 8 décembre.
Départ de la maison mortuaire, rue Grimoux, 11.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
Monsieur Jules Demierre-Grivel et ses enfants, à Châtaignes-sur-Oron, ainsi que leur parenté, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine

MADAME Marie DEMIERRE-GRIVEL
décédée subitement, à l'âge de 47 ans, le 6 décembre.
L'enterrement aura lieu samedi, 9 décembre, à 9 heures du matin, à Promasens.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Pharmacie d'office
VENDREDI 8 DÉCEMBRE
et service de nuit jusqu'au 9 décembre. — Pharmacie Buey, rue de Lausanne. 5049

Meubles anciens

Amateur achèterait aux plus hauts prix, beaux fauteuils anciens, jolis meubles en bois de rose, objets d'art, glaces, pendules, argenterie, etc.

Seulement très belles pièces et authentiques. P 5812 F 5673

Ecrire : **M. DOUCET, poste restante, Fribourg.**

Mise aux enchères

L'office des poursuites de la Sarine vendra, **lundi, 11 décembre, à 2 heures de l'après-midi**, à la salle des ventes (Maison judiciaire), le solde d'articles de coiffeur : cols, peignes, parures, épingles, cuirs pour rasoirs, savonnets, cravates, boutons et jumelles, etc., ainsi que : 1 glace, 1 fauteuil, 1 chaise à vis, 1 régulateur.

Dimanche 10 décembre
DISTRIBUTION DE CHATAIGNES
AVEC BONNE MUSIQUE
à la Pinte d'Ecuvillens

Invitation cordiale. **CURRAT, tenancier.**



SOUFFREZ-VOUS
de Rhume, Douleurs, Rhumatismes, Lumbago, Maux de gorge, Torticolis, etc.

appliquez sur votre mal, avant qu'il ait pu s'aggraver, un bon paquet de

THERMOGÈNE

Remède sûr, facile, prompt, n'imposant aucun repos ni régime. Appliquez la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère bien à la peau.

REFUSEZ
toute imitation ou contrefaçon du THERMOGÈNE, comme vous refuserez une fausse pièce de monnaie.

La boîte Fr. 1.50. — Toutes Pharmacies.

Charcuterie POPPET
POUR LES FÊTES
spécialité de pâtés froids et galantines à la langue.

ON DEMANDE
pour la Suisse allemande, une jeune fille
volontaire
pour aider dans tous les travaux du ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. Petits gages. Bon traitement et vie de famille. 5674.
S'adresser à **M^{me} FÜRBER**, imprimerie, Sarsée (Lucerne).

On demande, pour le Jura français,
un bon vacher
marié ou non, gages à l'année, pour succéder à une famille suisse, occupant le poste depuis 4 ans.
Offres sous P 5815 F à Publicitas S.A. Fribourg. 5678.

A vendre 16000 pieds de FOIN
à distribuer.
S'adresser à la Pinte d'Ecuvillens. 5661-1532

A VENDRE
une belle vitrine, aux produits Helvétiques.

On a trouvé, sur la place de la Gare, un certain
montant
S'adresser à **M. Pierre Zurkinden**, commission. N° 1, en ville. 5675

12 maçons-briqueleurs
16 gypeliers
et maçons sont demandés pour la France. Travail à la tâche, par jour: 10 à 14 fr., ou journées fixe. Voyage payé.
Pour renseignements, écrire par simple carte postale, sous U 27180 L à Publicitas S. A., Lucerne. 5670

RECOMMANDATION

Le soussigné avise son honorable clientèle et le public qu'il a transféré son atelier de menuiserie à la
rue de la Préfecture, N° 220
Il se recommande pour tous les travaux concernant son état.
B. BÉCHLER, menuisier.

71, Place St-Nicolas, Fribourg, 71
Grand choix de parfumerie fine
Articles blancs pour cadeaux
Cravates, cols, bretelles
Brosses à cheveux, brosses à habits
Tous les articles de toilette
Téléphone 26. Téléphone 3

P. ZURKINDEN, coiffeur

PAINS D'ÉPICES DE MORGE
Le soussigné avise son honorable et fidèle clientèle de Fribourg des environs qu'il se trouvera aux deux premiers bancs depuis Dame, place habituelle, avec un grand choix de pains d'assortiment au pur miel et nougat, aux fruits et miel de Turquie, mière fraîcheur et qualité appréciées par tous.
Se recommande. **BREBET, fabricant.**

Cours de danse
Mon cours de danses commencera lundi 11 décembre, à 8 heures, à la grande salle de Grand-Places.
Les personnes qui désirent y participer sont priées de s'en adresser à l'Avenue de la Gare, 4, rez-de-chaussée, ou au café des Grand-Places, jusqu'à ladite date.
Jean DUB
P 5795 F 5656

Selon la vieille coutume, faites le
Traditionnel CORNET de FONDANTS
CHEZ
MOOSBRUGGER, rue des Epouses
Pour la Saint-Nicolas
et pendant tout l'hiver, les anciennes boissons fribourgeoises, Punsch, Bischoff, Claret, Hippveras. — Véritables pâtes fribourgeoises.
Ch. LEIMGRUBER, confiseur.

PROSPECTUS

Banque Commerciale de Bâle, à Bâle

EMISSION

de 20,000 actions nouvelles de Fr. 500.— chacune, Nos 60,001 à 80,000

En vue de l'augmentation de ses moyens d'action, le Conseil d'Administration de la Banque Commerciale de Bâle, usant du droit que lui confère l'article 4 des statuts, a décidé, dans sa séance du 1^{er} décembre 1916, de procéder à l'élevation de son capital-actions de Fr. 30,000,000.— à Fr. 40,000,000.— par l'émission de 20,000 actions nouvelles, au porteur de Fr. 500.— nominal chacune, Nos 60,001 à 80,000.

Les actions nouvelles participent aux bénéfices nets pour l'année 1917 au prorata des versements effectués, ce qui ressort par action nouvelle et sur la base des dates de versement indiquées ci-dessous à 7/8 du dividende revenant à une action ancienne.

A partir du 1^{er} janvier 1918, les actions nouvelles participeront aux bénéfices dans la même proportion que les 60,000 actions déjà émises.

L'émission de ces 20,000 actions nouvelles a lieu au prix de
Fr. 600.—

pour chaque action de Fr. 500.— nominal.

La prime de Fr. 100.— par action = Fr. 2,000,000.— sera portée au fonds de Réserve, de sorte que la totalité des Réserves qui étaient au 31 décembre 1915 de Fr. 17,000,000.— s'éleva à Fr. 19,000,000.— = 47,5 % du capital-actions porté à Fr. 40,000,000.—.

Le droit de souscription aux 20,000 actions nouvelles à émettre est réservé en premier lieu aux actionnaires actuels de la Banque Commerciale de Bâle dans la proportion de 1 action nouvelle pour 3 actions anciennes. En outre, les actionnaires actuels et les personnes s'intéressant à nos actions auront le droit de signer pour tel nombre d'actions nouvelles qu'ils voudront, afin de participer à l'attribution des titres qui n'auraient pas été pris par les premiers ayants-droit. Si les actions ainsi souscrites dépassent le montant disponible, les demandes de souscription libres des actionnaires actuels ou des personnes non-actionnaires seront soumises à une réduction.

Le paiement des actions nouvelles aura à s'effectuer comme suit :

- Fr. 350.— = 50 % du montant nominal et la prime de Fr. 100.—, du 2 au 5 janvier 1917,
- » 125.— = 25 % „ „ „ du 21 au 24 mars 1917,
- » 125.— = 25 % restants du montant nominal, du 27 au 30 avril 1917.

Fr. 600.— ensemble.

Le second et troisième versement de Fr. 125.— chacun pourront aussi être effectués avant les dates fixées, chez l'un des domiciles de souscription indiqués dans ce prospectus, sous bonification d'un intérêt de 5 1/2 % sur le montant du versement, calculé de la date du paiement jusqu'au 24 mars, respectivement 30 avril 1917.

Les versements qui ne seraient pas effectués dans les délais prévus auront à supporter un intérêt de retard de 6 %.

Les porteurs d'actions anciennes et éventuellement les personnes désireuses de s'intéresser à nos actions sont invités à déposer leurs formulaires de souscription du

6 au 14 décembre 1916

à Bâle, à nos caisses ou auprès de l'un des domiciles de souscription mentionnés ci-dessous.

Les demandes basées sur la possession d'actions anciennes devront être accompagnées l'indication très exacte sur le bulletin de souscription des numéros des actions anciennes. Domiciles de souscription auront le droit de demander la présentation des titres dans le cas les mêmes numéros seraient annoncés par plusieurs souscripteurs. Sous réserve de l'accomplissement de cette formalité, il sera fait abstraction de l'estampillage des actions anciennes.

Les souscripteurs recevront contre le versement de la première moitié du montant nominal et de la prime des certificats provisoires au porteur, libérés de 50 %. Les versements ultérieurs seront mentionnés sur les certificats provisoires par un timbre.

Les certificats provisoires entièrement libérés seront échangés contre les titres définitifs sans frais, sur avis spécial.

Les publications nécessaires à ce sujet seront faites en temps utile.

BALE, le 1^{er} décembre 1916.

Le Conseil d'Administration de la Banque Commerciale de Bâle

Les domiciles de souscription désignés ci-après tiennent à la disposition des intéressés bulletins de souscription avec et sans droit et reçoivent les demandes de souscription sans frais

Bâle :	Banque Commerciale de Bâle et son Bureau de Change. MM. La Roche et C ^{ie} . » Oswald et C ^{ie} . » A. Sarasin et C ^{ie} .
Aarau :	Banque Cantonale d'Argovie.
Berne :	Banque Cantonale de Berne. Caisse d'Épargne et de Prêts à Berne. Banque Commerciale de Berne. MM. Marcuard et C ^{ie} .
Coleur :	Banque Cantonale des Grisons. Banque des Grisons.
Genève :	MM. Chenevierre et C ^{ie} .
Glaris :	Banque Cantonale de Glaris.
Lausanne :	Banque Cantonale Vaudoise. Union de Banques Suisses. MM. Morel, Chavannes, Günther et C ^{ie} .
Lucerne :	Banque Cantonale de Lucerne.
Neuchâtel :	MM. Berthoud et C ^{ie} . » Pury et C ^{ie} .
Schauffhouse :	Banque de Schaffhouse.
Saint-Gall :	Union de Banques Suisses. MM. Wegelin et C ^{ie} .
Winterthour :	Union de Banques Suisses.
Zurich :	Banque Commerciale de Bâle, Bureau de Change. Société Anonyme Leu et C ^{ie} . Union de Banques Suisses.

M. Ed. JUNOD, à Cor
mont (Jura bernois), de
mande une

emme de chambre

jeune d'enfant connaissant bien
français, la cuisine, le service,
pour s'occuper d'un bébé de
6 mois. Entrée immédiate ou
postérieurement à convenir.
Envoyer présentations, certifi-
cations et photographie.

Dactylographie

Exécution prompte et soignée
de tout travail à la machine à
écrire.
M. Mario PAGE, 5, rue
Louis Chollet. 5565

Gain accessoire

rentable et profitable p^r dames de
toute position, à domicile. Ren-
seignements et modèle, contre
1 cent en timbres-poste, par
M. Koneberg, Lugano 1,
Via Sassa, 6. 5181

JOFFRE, le SEUL

MOYEN
DE
VAINCRE
la toux
et la
grippe



Prenez
les
BOURGEONS des ADIPIN
Marque: E. HUBER
LAUSANNE

Machines à coudre

VERITAS et PFAFF

Les plus répandues.
Les mieux apprivoisées.

Anciens prix avantageux
valant jusqu'au nouvel an.
Demandez catalogue au dépo-
sitaire: 1981 B 5478-1468

M. GREMAUD, mécanicien,
BULLE

A vendre, pour cause de
maladie, dans le canton de Vaud

un domaine

de 26 poses dont 4 en forêt. Ba-
timent contenant suberge, lo-
ment, etc. 5470
Offres sous P 5707 F à Publil-
tas S. A., Fribourg.

L'immense succès

OBTENU PAR NOTRE

GRANDE EXPOSITION DE JOUETS

est dû à l'assortiment immense que nous présentons cette année!

Toutes les nouveautés en rapport avec les événements actuels sont en rayon. — Ci-dessous
un aperçu des prix de quelques articles que nous mettons en réclame :

SOLDATS des différentes nations et dans toutes les positions. La pièce **0.18** **Jeux de familles!**

PORTE-DRAPEAUX Canons, Fusils, Sabres, Pistolets, etc. La pièce **0.30** **NOUVEAU!** **VARIÉTÉ INCOMPARABLE** Jeu de la forteresse — Vol en aéroplane — Attaque aérienne — Attaque sous-marine, etc., etc.

Choix superbe en POUPÉES **Riche assortiment en poussettes pour enfants**
Bébés habillés, depuis **38 cent.** Petits chars pour garçons, depuis **95 cent.**

ASSORTIMENT COMPLET EN ANIMAUX — JOUETS MÉCANIQUES — JEUX DE PATIENCE, ETC., ETC.

AVIS : A l'occasion des fêtes, nos magasins resteront ouverts tous les soirs jusqu'à 9 heures

A LA VILLE DE PARIS, FRIBOURG

Rue de Lausanne, N^{os} 2 & 4

THÉÂTRE DE FRIBOURG

les, 3 heures **Dimanche 10 décembre** Rideau, 3 1/2 h. précises

MATINÉE DE BIENFAISANCE

donnée sous les auspices d'un
COMITÉ DE PATRONAGE
au profit d'œuvres philanthropiques suisses de la guerre
avec le précieux concours d'artistes et amateurs genévois

Huitième représentation en Suisse romande du grand succès

Faut pas s'en faire...

Pollux-Bevve en 2 actes de M. E.

(La scène se passe dans une station alpestre d'hiver français en Suisse romande)

PRIX DES PLACES : Loges de face, 5 fr. ; Loges de côté, 3 fr. 50 ;

Parquet numéroté, 2 fr. 10 ; Parterre, 2 fr. ; Deuxième galerie, 1 fr.

Cartes en vente dès jeudi, chez M. von der Weid, magasin de
musique, 29, rue de Lausanne. P 5746 F 5614

BERNE — Grande salle du Casino

Mardi 12 décembre, à 8 heures du soir

RÉCITAL DE PIANO

DE

Ferruccio Busoni

PRIX DES PLACES : 5 fr. 20, 4 fr. 20, 3 fr. 20.

Billets en vente : Magasin de Musique L. Von der Weid. 6572

Invitation cordiale. Le tenancier.

Dimanche 10 décembre

DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI

au Buffet de la Gare de Grolley

-:- Bonne musique -:-

Invitation cordiale. Le tenancier.

ATTENTION!

On vendra dès samedi de St-Nicolas

et les marchés suivants, au banc près des Arcades

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

un grand choix de **CARTES NOUVEL AN** au plus bas prix.

Maison spéciale

pour Soieries et Velours

Riche assortiment des tissus les plus

modernes pour manteaux, robes, blouses,

toilettes de ville et de société.

E. Jucker & Cie

Berne, Place du Théâtre

Peter, Cailier, Kohler, Chocolats Suisses

S. A.

Emission de 105,000 actions nouvelles

En suite des résolutions votées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, du 27 octobre 1916
les porteurs d'actions et de bons de jouissance doivent faire valoir leurs droits de souscription, respectivement
d'échange, du 15 novembre au 15 décembre 1916, auprès des domiciles suivants :

Lausanne : Banque Fédérale S. A. et ses sièges ;

Bankverein Suisse et ses sièges ;

Union de Banques Suisses, Lausanne ;

Brandenburg & Cie ;

Edmond Chavannes ;

Morel, Chavannes, Günther & Cie ;

Vevey : Banque Fédérale S. A. ;

Banque William Cuenod & Cie S. A. ;

Cuenod, de Gaudard & Cie ;

Montreux : Banque William Cuenod & Cie S. A. ;

Genève : Banque Fédérale S. A. ;

Bankverein Suisse ;

Union Financière ;

Chenevière & Cie ;

Paccard & Cie ;

Fribourg : Banque de l'Etat ;

contre présentation de leurs titres, qui seront estampillés.

Les domiciles ci-dessus tiennent à disposition les formulaires de souscription nécessaires et se chargent en
outre de l'achat et de la vente des droits de souscription.

Il est rappelé qu'une action nouvelle du capital nominal de 100 fr., jouissance du 1^{er} janvier 1917, peut être
souscrite par :

le porteur de 2 actions contre versement de Fr. 100.— du 1^{er} au 15 décembre 1916 et de

Fr. 100.— du 1^{er} au 15 février 1917.

Il sera délivré pour le premier versement un certificat provisoire de libération, certificat à
restituer lors du second versement, contre remise du nouveau titre,

ou être échangé par :

le porteur de 2 bons de jouissance contre livraison — à effectuer du 10 au 31 janvier 1917 — des
bons estampillés, ex-coupon N^o 6.

Pour être au bénéfice du droit d'échange, les porteurs de bons devront faire
estampiller leurs titres

avant le 15 décembre 1916

Les bons de jouissance qui n'auraient pas été estampillés pour l'échange seront remboursés le 30 avril 1917
par Fr. 125.— (Art. 5 des statuts) conformément à l'avis de dénonciation paru dans la « Feuille Officielle suisse
du Commerce » du 30 octobre 1916.

Vevey, le 10 novembre 1916.

P 40703 V 5212

Le Conseil d'administration.



GRAND CHOIX d'ustensiles de cuisine et ménage

E. WASSMER, Fribourg
à côté de Saint-Nicolas

ON DEMANDE

pour tout de suite, une bonne

Persil
la
lessive

automatique
désinfecte aussi le
linge des malades
des nourrissons
le lainage

Persil

pour toutes les sortes de linge.
La meilleure marché dans son emploi.

Lessive automatique

Persil
la
lessive

automatique
ménage
le linge en dentelles
le blanc
le linge des enfants

Aux Charmettes

Vendredi 8 décembre, à 3 1/2 heures du soir

CONCERT

donné par La Musique de LANDWEHR

Direction : G. CANIVEZ, prof.

ENTRÉE : 50 CENTIMES

Entrée gratuite pour Messieurs les membres honoraires et passifs, ainsi que pour Messieurs les Internés. 5652

ALIMENT CONCENTRÉ de BASSE-COUR



Produit supérieur sans rival, reconnu le meilleur et le plus économique pour le poule et l'élevage. — 100 kg., Fr. 33.—; 50 kg., Fr. 17.—; 25 kg., Fr. 9.—; 10 kg., Fr. 4.—, toiles en plus, reprises au prix facturé.

L'essayer c'est l'adopter
Maison L. Chénoud-Landolt
E. NICOLE, successeur,
Lausanne.

DÉPOSITAIRE M. G. Robert, dégt, rue du Pont-Suspendu, 30, Fribourg. 33409 L. 5016

POUR LES FÊTES

DE

Saint-Nicolas et Noël

Grand choix de nouveautés en jouets d'enfants.
Beau choix en jouets suisses.

EXPOSITION au 1^{er} ÉTAGE

Magasin : Rue de Lausanne, 78, et Bazar fribourgeois, rue du Tilleul, 155

V^o MAYER-BRENDER

Importante MAISON DE
CHAUFFAGE DEMANDE,
pour la ville et le canton de
Fribourg.

représentant

sérieux, au courant de la
branche et bien introduit
auprès de la clientèle. Si-
tuation d'avenir; entrée
immédiate.

Envoyer offres et rensei-
gnements sur activité anté-
rieure et prétentions, sous
Z 14178 L à « Publicitas »
S. A., Genève. 5551

Fabr. Fourn. Sursee
Offre les meilleurs
POÈLES, POTAGERS, A
GAZ ET À CHARBON
LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit
Succ. Berne
Münchstr. 5.

UNE FAMILLE

solvable, ayant de grands en-
fants, demande à louer pour
1918 un domaine de 50 à
80 poses, aux environs de Fri-
bourg. 5615
S'adres. sous chiffres P 5747 à
Publicitas S A Fribourg

**UNE NOUVELLE
TOUR DE BABEL!**



Toutes les nations s'unissent en effet pour porter aux
nues le merveilleux DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois
soigneusement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.
Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais
microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement le
carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge.
En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et
détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicate et
persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents
les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de
la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

VENTE EN GROS : Bourgnecht et Gottrau, Pharmacie
Centrale, Fribourg.

Le DENTOL est un produit français. Propriétaires fran-
çais. Personnel exclusivement français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à M. G. Vinet, rue Gustave
Reville, 8, à Genève, agent général pour la
Suisse, 50 centimes en timbre-poste, en se recommandant de La
Liberté, pour recevoir franco par poste, un délicieux coffret conte-
nant un p-tit flacon de Dentol, une boîte pâte Dentol et une boîte
de poudre Dentol

FRÈNES

en grume, belle qualité, sont
demandés pour tout de suite.
Offres sous A 4593 X à Publi-
citas S. A., Genève. 5659

Jouets et Poupées Martio

rue de Bourg, 23

LAUSANNE

est le magasin

LE MIEUX ASSORTI

n JEUX de sociétés

JOUETS mécaniques

POUPÉES, etc. 5417

Exposition permanente

ENTRÉE LIBRE

Apprenti jardinier

Garçon intelligent et robuste
aurait l'occasion d'appren-
dre à fond le métier de
jardinier en même temps que
la langue allemande.

A la même adresse, un jeune
homme pourrait entrer
pour aider dans un coin
marc de fruits et légumes.

S'adresser à A. Knater, jar-
dinier marchand, Eng-Idr-rg
(Obwald). P 4456 Lz 5617

Jeu fribourgeois, St-Nicolas

NOUVEAUTÉ. DÉPOSÉ N° 27,003.

permettant d'éduquer des chapelles, autels, fontaines, pavillons, etc.
Boîte de 64 pièces illustrées avec lettre de Saint-Nicolas destinée
l'enfant sage et obéissant. P 5565 F 5423
Dans les magasins de jouets ou chez l'auteur, J. FROLLER
architecte, Fribourg. — Prix : 6 francs.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Distribution de fruits du Midi

à l'auberge de Grandsivaz

INVITATION CORDIALE

P 5739 F 5610-1518

Le tenancier, Wiest.

SAINT-NICOLAS

Comme par le passé vous trouverez devant
le café Pfister, rue du Pont-Muré, les

excellents Biscuits

genre pains d'épices

De la confiserie

Louis BINZ

de même qualité que les années précédentes, mal-
gré la hausse de toutes les matières. Afin de faci-
lité la vente, prière de faire les achats autant que
possible pendant la journée. 5448



Se recommande.

M. BINZ.

On désire acheter

une bibliothèque

En indiquer le prix demandé.
S'adres. sous P 5810 F à Publi-
citas S. A., Fribourg. 5666

A louer rue de Romont

un appartement

5 chambres et dépendances.
S'adresser à Mrs Deleau-
Villa des Fougères. 5669

Liquidation partielle

MAGASINS DU PRINTEMPS

Maison Banque Cantonale, rue de Romont

Nous liquiderons :

185 blouses pour dames lainage et soie, valeur 15.— à 30.— soldés à 4.—, 6.—, 8.—, 10.—	150 manteaux pour dames et jeunes filles, en très belle qualité, formes vagues, vendus à tout prix.	Un lot de fourrures étoles et man- chons noirs et fantaisie, depuis le plus élégant au plus simple, lon- gueur 130, vendus à 3.95.
130 manteaux pour hommes et jeunes gens 35.—, 50.— 65.—	UNE AFFAIRE EXTRAORDINAIRE 150 costumes tailleur	100 jupons laine, moirette et soie, depuis 8.—
45 vêtements pour hommes 50 » » jeunes gens 28 » » enfants ayant été en devanture, vendus avec grand rabais	étoffes anglaises, velours de laine, gabardine, cheviot, doublés de soie, valeur 120 et 150 fr. soldés depuis 19.50 la pièce.	Une série de jaquettes de laine dans toutes les nuances vendues à bas prix.

Nous avons, en outre, une certaine quantité d'autres articles à liquider dont nous ne donnerons pas le détail dans les annonces, afin d'éviter de les voir acheter en gros par des revendeurs du dehors, tout augmente. Profitez de nos grands sacrifices.

VOYEZ LES DEVANTURES

Il ne sera pas envoyé à choix ni échangé